

AVIS PUBLIC

Vente d'immeubles pour non-paiement de taxes


AVIS est par la présente donné par le soussigné, Guy Jauron, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog, conformément aux articles 1027 et suivants du Code municipal, que les immeubles ci-après désignés dans la liste ci-jointe, seront vendus à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, à la salle du Conseil, au bureau de la MRC de Memphrémagog, au 455 rue MacDonald, Magog, le **Jeu****di, 11** ^{ième} **jour de juin 2015, à 10 h 00** de l'avant-midi, pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires avec intérêts, ou autres impositions dues sur ces immeubles, à moins que ces taxes intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

L'ordre dans lequel seront vendus les immeubles sera déterminé lors d'un tirage au sort dès le début de l'enchère publique.

Dans le cas où vous désirez enchérir pour le compte d'une personne morale (compagnie ou autre), vous devez avoir en votre possession une copie certifiée de la décision (résolution du conseil d'administration) de la personne morale à cet effet.

L'adjudicataire d'un immeuble doit payer le montant de son acquisition au moment de l'adjudication. À défaut de paiement immédiat, comptant, par mandat-poste ou chèque certifié, le secrétaire-trésorier remet tout de suite l'immeuble en vente.

Donné et signé à Magog ce 7^{ème} jour d'avril 2015



Guy Jauron
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné (e), Paul Conway adjoint, secrétaire-trésorière(ier) de la municipalité de Comté de Hatley, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, et la liste ci-jointe, en affichant une copie à chacune des deux endroits désignés par le conseil, le 10 avril, 2015 entre 9 et 11 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 10 avril 2015

Signature 